



CRÉDIT MUNICIPAL

NANTES TOURS ANGERS RENNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

EXERCICE 2017

creditmunicipal-nantes.fr







SOMMAIRE

ÉDITO.....	p 5
COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE.....	p 6
ORGANIGRAMME	p 7
LA ZONE D'INFLUENCE.....	p 8
NOS MÉTIERS.....	p 9
LES CHIFFRES CLÉS 2017.....	p 12
LES INDICATEURS STRATEGIQUES 2017.....	p 13
LE RAPPORT DE GESTION.....	p 14
LES ETATS FINANCIERS	p 25

LE CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES EN 2017

Le prêt sur gage



93% des objets déposés sont des **bijoux**.



Le prêt moyen est de **720 €**.



91% de nos clients remboursent leur prêt et récupèrent leur bien.



La durée moyenne d'un contrat est de **10** mois.

La vente aux enchères

14 Ventes aux enchères ont été organisées en 2016.

Pour **3 800** objets présentés.

L'épargne solidaire

Lorem ipsum dolor sit

5 183,65 €



La somme que nos épargnants ont reversée à nos partenaires.

Le Microcrédit

615 microcrédits ont été souscrits.



1 366 136 € prêtés.

En moyenne **2 221 €** par prêt.

ÉDITO

« Les premiers effets du nouveau plan stratégique »

Notre vocation est d'être un établissement de crédit à vocation sociale, au service des territoires, de leurs habitants et des politiques publiques de la ville de Nantes. Pour la renforcer nous avons validé, en 2016, un plan stratégique 2017-2020. Au terme de cette première année de mise en actions nous pouvons attester des premiers effets de ce plan dans chacun des quatre axes stratégiques.

Pour le premier d'entre eux, le **développement**, nous avons atteint un niveau record sur la distribution des microcrédits et des prêts aux associations. Pour autant, nous enregistrons une situation plus contrastée sur le prêt sur gage. Sans doute faut-il y voir l'effet sortie de crise économique. L'acquisition des locaux de la future agence de Rennes sur 2017 offrira un nouveau relai de croissance pour le futur (ouverture 2018).

Concernant le renforcement du **sens social et responsable** de ses activités, l'établissement a réalisé un diagnostic RSE qui a servi de base, entre autres, à l'élaboration de la démarche RSE du Crédit municipal de Nantes, validée par le conseil d'Orientation et de Surveillance début 2018.

La volonté **d'innovation** s'est matérialisée sur l'ensemble de l'année 2017 par les travaux initiés par le Crédit municipal avec sept CCAS et débouchant sur le lancement en janvier 2018 du livret de micro épargne accompagné.

Par ailleurs, les nouvelles organisations validées fin 2017 pour SoNantes et SoMoney permettent d'envisager des **mutualisations** avec d'autres monnaies locales. Enfin, la nomination croisée de 2^{ème} dirigeant effectif bancaire entre les caisses de Rouen et Nantes vient renforcer nos **coopérations** concrètes au niveau national.

Au final, le résultat économique est meilleur que les prévisions. Nos ratios réglementaires bancaires restent à des niveaux largement supérieurs aux normes bancaires. Pour autant, nous conservons notre vigilance pour les années à venir sur notre coefficient d'exploitation et le renforcement de notre modèle économique.

La progression des activités démontre le nécessaire besoin de financement des populations les plus fragiles, des acteurs de l'ESS afin d'agir au service des habitantes et des habitants de notre ville..

Le Directeur Général,
Jean-François Pilet,



Le Vice-Président,
Pascal Bolo



COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE au 31 décembre 2017

CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

Jean-François Pilet : Directeur général

Conseil d'orientation et de surveillance (COS)

Johanna Rolland : Présidente, Maire de Nantes

Pascal Bolo : Vice-président, 1^{er} Adjoint au Maire de Nantes

Membres élus :

Marie-Annick Benâtre, Adjointe au Maire de Nantes

Aïcha Bassal, Adjointe au Maire de Nantes

Abbassia Hakem, Adjointe au Maire de Nantes

André Sobczak, Adjoint au Maire de Nantes

Mahel Coppey, Conseillère municipale de Nantes

Julien Bainvel, Conseiller municipal de Nantes

Membres nommés :

André Bernard, ancien Expert-comptable

Michèle Guillossou, Ancienne directrice générale de la SAEM La Folle Journée

Christiane Coudrier, Ancienne directrice du Centre Hospitalier Universitaire de Nantes

Patrick Forgeau, Ancien directeur général du Crédit Municipal de Nantes

Sylvie Perrot, ancienne Directrice générale adjointe ressources mutuelles assistance

Gérard Le Maulf, Ancien dirigeant du Crédit Mutuel

Sophie Stéphan, Responsable département vie coopérative de la Caisse d'Epargne

Commissaires-priseurs Judiciaires :

Agences de Nantes et Angers, Maîtres Couton et Veyrac

Agence de Tours, Maître Jabot

Commissaires aux comptes :

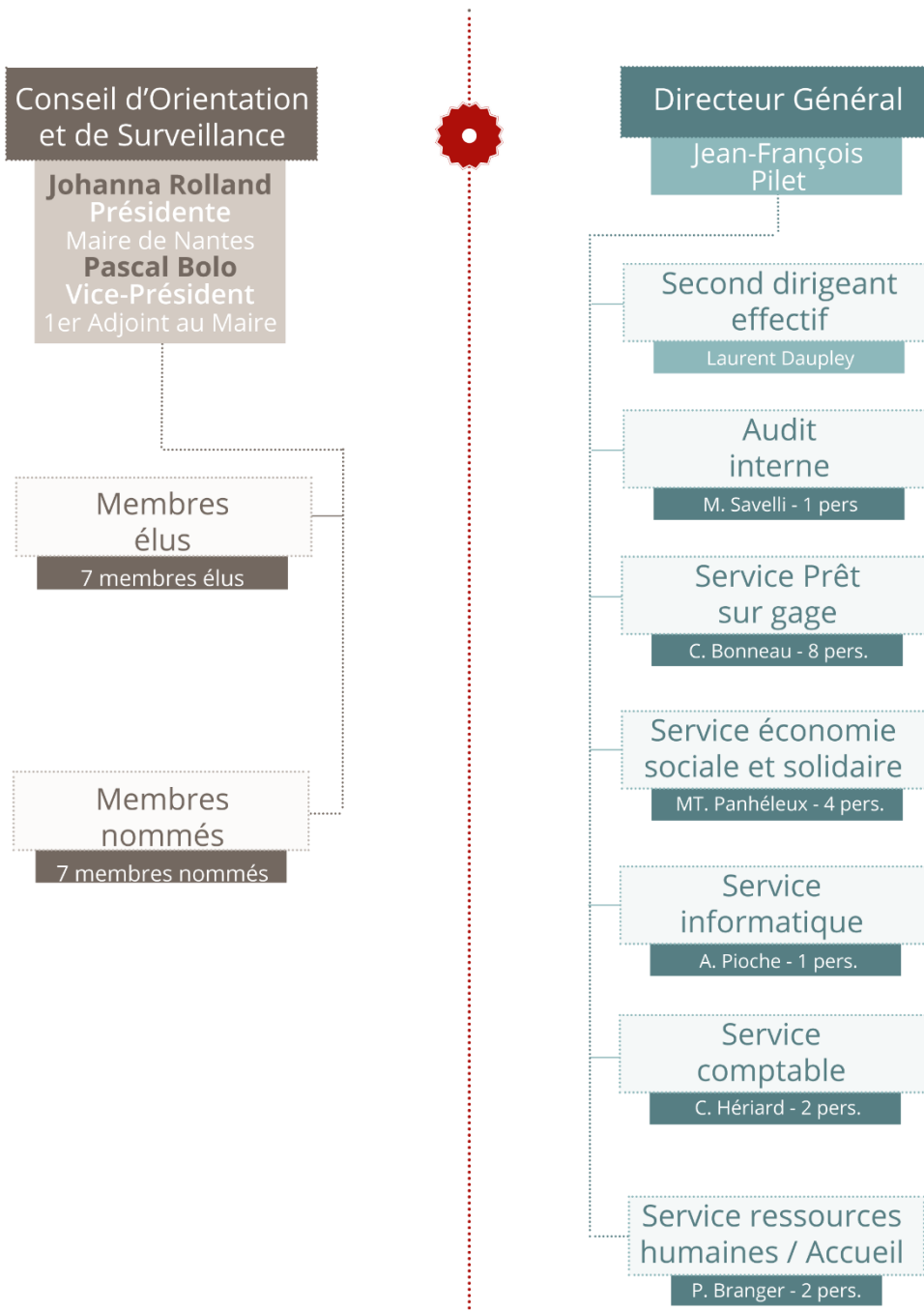
Titulaires, KPMG AUDIT FSI, Franck Noel

RSM Ouest, Jean-Michel Picaud

ORGANIGRAMME

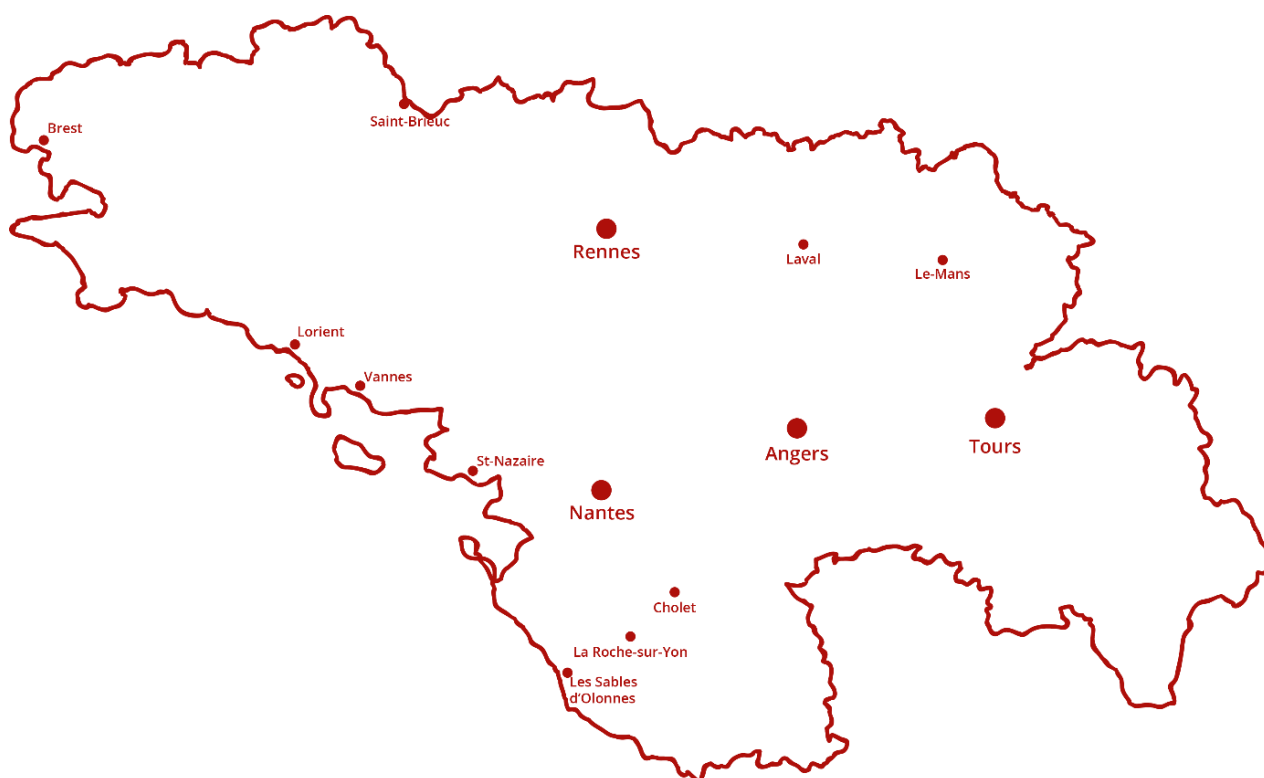
31/12/2017

Crédit Municipal de Nantes



LA ZONE D'INFLUENCE

Les régions des Pays de la Loire, de Bretagne, ainsi que les départements de Charente-maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de l'Indre et Loire.



La vocation interrégionale du Crédit Municipal de Nantes s'est affirmée au cours des dernières années, dépassant la métropole Nantes Saint-Nazaire et la région des Pays de la Loire pour couvrir aujourd'hui une large partie du grand Ouest, de la Bretagne au Poitou-Charentes en passant par le Val de Loire.

Les agences de Tours et d'Angers se développent à un rythme régulier sur leurs zones d'influence.

Le Crédit Municipal de Nantes s'engage sur de nouveaux partenariats en répondant aux besoins de nombreuses villes du grand-ouest, notamment en matière de microcrédits.

Notons que le Crédit Municipal va s'installer à Rennes en y implantant une agence courant 2018.

NOS MÉTIERS

LE PRÊT SUR GAGE



C'est l'activité historique du Crédit Municipal de Nantes. C'est un service social de proximité pour les citoyens qui traversent des difficultés financières ponctuelles. Son fonctionnement est simple et rapide.

Qu'est-ce que c'est ?

Une formule astucieuse pour éviter un découvert, financer un projet ou obtenir rapidement des liquidités. Cela consiste à déposer en gage des objets de valeur. En échange de ce dépôt, vous bénéficiez immédiatement d'un prêt déterminé par la valeur du bien.



LA VENTE AUX ENCHÈRES



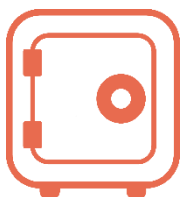
Les ventes aux enchères du Crédit Municipal de Nantes et de ses agences sont des rendez-vous privilégiés où se côtoient amateurs et collectionneurs de bijoux, d'argenterie et d'objets d'art.

Qu'est-ce que c'est ?

En assistant à nos ventes sur Nantes ou Tours, vous aurez la possibilité de vibrer au rythme des enchères et, qui sait, d'acquérir l'objet de vos rêves. Le Crédit Municipal vous propose également la vente en ligne. C'est-à-dire que vous pouvez participer aux enchères en direct devant votre ordinateur, tablette ou smartphone (sur le site www.interencheres.com).



LA GARDE D'OBJET



Pour protéger vos objets de valeur pour la durée de vos vacances, d'une absence ou tout simplement pour mettre à l'abri vos bijoux, votre argenterie ou tout autre objet, faites appel au Crédit Municipal de Nantes.

Qu'est-ce que c'est ?

Vos objets de valeur en sécurité, une démarche facile, une avance pour les vacances.

LA VENTE VOLONTAIRE



Vous souhaitez vendre un bijou ou de l'argenterie dans les meilleures conditions ? Le Crédit Municipal peut être votre interlocuteur privilégié. Il suffit de contracter un prêt sur gage et de signer une réquisition de vente.

Qu'est-ce que c'est ?

Un financement immédiat, des conditions de ventes optimales, des frais réduits, paiement rapide, des procédures simplifiées.



NOS OFFRES DE PRÊTS

Le Crédit Municipal de Nantes propose aux particuliers plusieurs types de prêts :

➤ **Le microcrédit personnel accompagné**

Ce crédit facilite l'insertion ou le retour à l'emploi.



➤ **Le prêt personnel**

Le Crédit Municipal de Nantes, via son partenaire le Crédit Municipal d'Avignon, vous accompagne dans la réalisation de vos projets et vous propose des prêts adaptés à vos attentes.

➤ **Le rachat de crédit**

En partenariat avec le Crédit Municipal d'Avignon, le Crédit Municipal de Nantes vous propose de racheter l'ensemble de vos crédits afin de faire baisser fortement vos mensualités.

Le Crédit Municipal de Nantes propose aux candidats aux élections :

Le prêt « Marianne » est destiné au financement de campagnes électorales dans le cadre fixé par l'article L.52-11 du Code électoral. Il s'adresse aux candidats aux élections politiques locales et aux élections législatives et sénatoriales,

Le Crédit Municipal de Nantes propose aux associations et aux établissements publics 2 types de prêts :

- **Prêt de trésorerie dans l'attente du versement d'une subvention** : il s'agit d'un prêt relais qui permet aux associations de faire face aux difficultés de trésorerie qui peuvent apparaître dans la période qui précède le versement d'une subvention. Ce prêt est attribué sur la base d'une subvention accordée, mais non versée, par une collectivité territoriale, l'Etat ou les instances européennes. Il peut couvrir au maximum 80 % de la subvention (ou maximum 50% pour les subventions de l'Union Européenne),
- **Prêt à l'investissement ou de trésorerie** : il est destiné aux associations qui doivent faire face à un investissement ou qui rencontrent un besoin en fonds de roulement. Ce prêt est proposé en partenariat avec le FONDES (Fonds de Développement Solidaire) en Pays de la Loire.



L'ÉPARGNE SOLIDAIRE



Depuis 2013, acteur de la finance solidaire, le Crédit Municipal de Nantes propose le livret d'épargne et le compte d'épargne solidaire. Le capital déposé est directement affecté à l'action solidaire du Crédit Municipal de Nantes. Vous pouvez faire don de tout ou partie de vos intérêts à un de nos partenaires.

Le Livret d'épargne solidaire (LES)

Dépôt minimum de 15 €. La durée de ce placement est illimitée. Vous pouvez placer jusqu'à 100 000 €. Lorsque vous donnez les intérêts dégagés, vous participez à un soutien solidaire.

Le compte d'épargne solidaire (CES)

Dépôt minimum de 5 000 €. La durée de ce placement est de 18 ou 24 mois. Vous pouvez placer jusqu'à 100 000 €.

Le livret de Micro Epargne

Expérimentation lancée en janvier 2018, le livret de micro-épargne permet aux personnes en difficulté financière de bénéficier d'un outil adapté à leurs besoins. L'accompagnement social est requis comme pour un microcrédit, le montant est plafonné à 3000€ et le taux est de 1.25%. L'objectif final reste l'inclusion bancaire.



SOMONEY



SoMoney : plateforme de monnaie numérique pour les réseaux économiques et les territoires innovants

La Solution SoMoney, est une plateforme web de monnaie locale commercialisée en marque blanche. Elle comprend un abonnement annuel intégrant les évolutions, la maintenance et l'hébergement du système. C'est aussi un accompagnement sur les aspects techniques et juridique des projets de monnaie complémentaire.

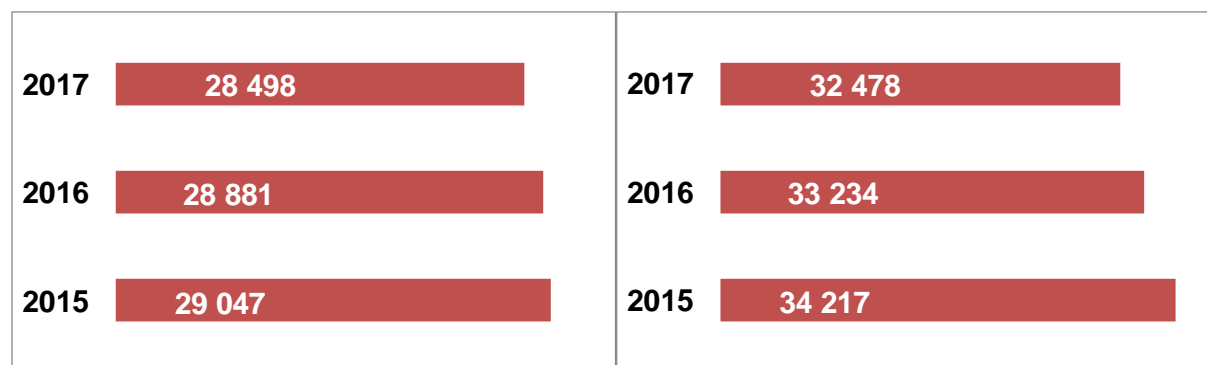
LES CHIFFRES CLÉS 2017

(en K€)

LE CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

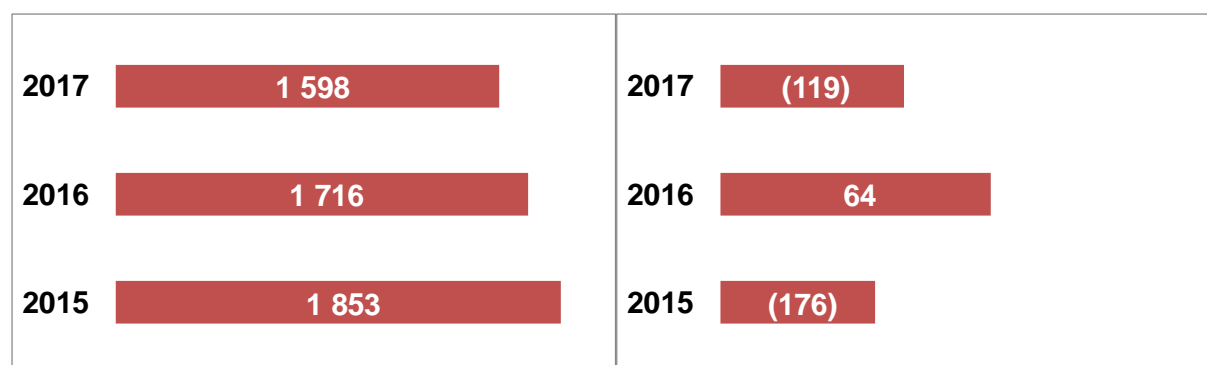
Capitaux propres

Total bilan



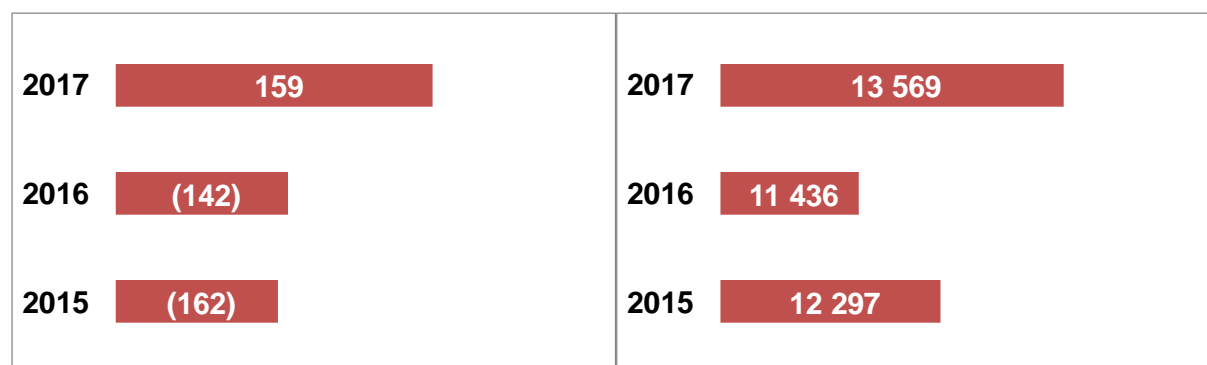
Produit Net Bancaire

Résultat Brut d'Exploitation

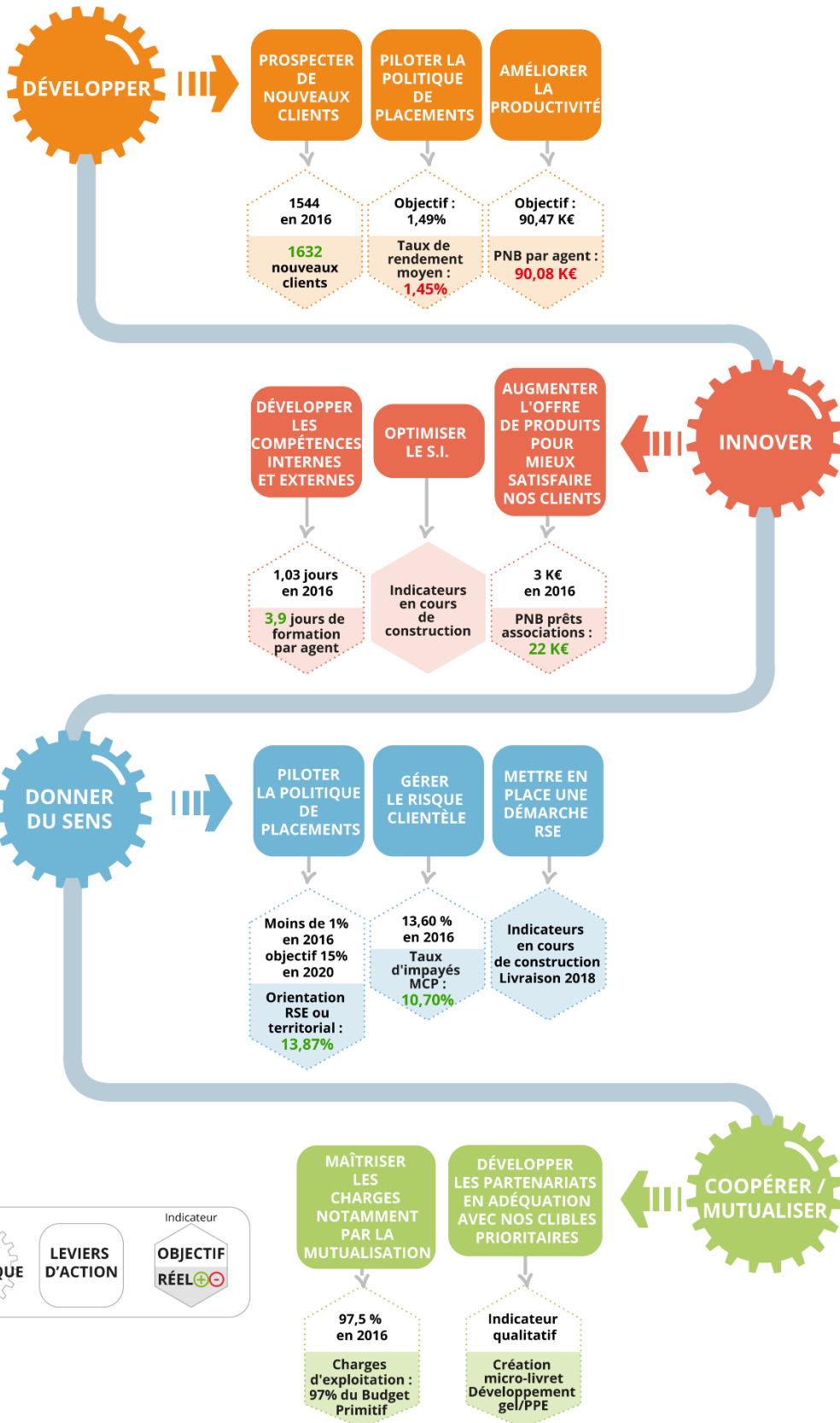


Résultat Net d'Exploitation

Encours des prêts



LES INDICATEURS STRATEGIQUES (Balanced ScoreCard -BSC)



Légende :

- AXE STRATÉGIQUE (gears icon)
- LEVIERS D'ACTION (rounded rectangle icon)
- INDICATEUR OBJECTIF RÉEL (hexagon icon)

LE RAPPORT DE GESTION

L'activité

Les prêts sur gage :

	2015	2016	2017	Variation 2017 / 2016
Encours au 31.12 en nombre de prêts	12 377	12 257	11 985	↓ - 2,22%
Encours au 31.12 en montant (K€)	8 882,3	8 997,4	8 805,9	↓ - 2,13%
Clients en nombre au 31.12	7 151	7 003	6 720	↓ - 4,04%
Engagements en montant (K€)	6 011,2	6 056,9	6 334,8	↑ + 4,59%
Engagement moyen (€)	651	685	720	↑ + 5,09%
Dégagements en montant (K€)	5 573,3	5 423,0	6 018,6	↑ + 10,98%
Prolongations en montant (K€)	11 485,4	11 726,7	11 076,8	↓ - 5,54%
Contrats vendus en nombre	1 283	1 166	1 185	↑ + 1,63%
Contrats vendus en montant (K€)	521,9	518,9	507,5	↓ - 2,19%
Montant moyen du contrat vendu (€)	407	445	428	↓ - 3,82%

Après la progression de l'année 2016 (+1,29%), l'encours des prêts sur gage est en baisse au 31 décembre 2017 (-2,13%).

Cette évolution cache une situation contrastée. D'une part une augmentation des engagements (+4,59%) et d'autre part une hausse importante des dégagements de contrats sur l'année (+10,98%). On notera notamment, l'impact d'un prêt d'un montant important engagé fin 2016 sur Nantes a été dégagé début 2017.

Dans le même temps, le volume des contrats passés en vente judiciaire a légèrement diminué.

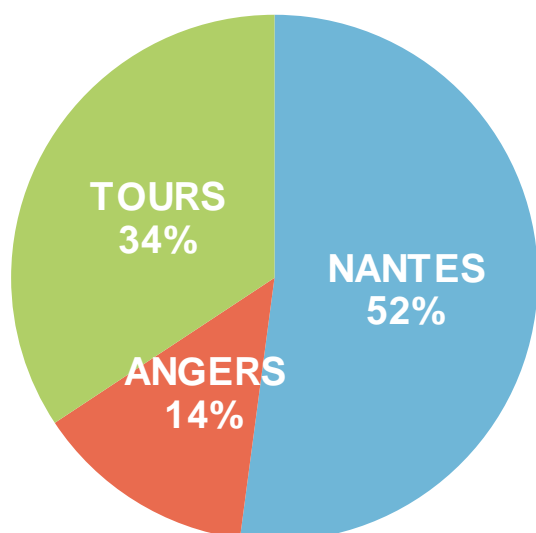
Evolution du cours de l'or : le cours du lingot d'or d'un kilogramme sert de base à l'évaluation des objets en or déposés en gage. Sur l'année 2017, le cours du lingot a baissé de 2,43%. Malgré cette baisse, le quantum moyen des prêts accordés a été maintenu à 16 €/gramme d'or, le niveau de sécurité étant jugé suffisant pour pallier une baisse significative et rapide du cours de l'or.

Par site, les encours au 31/12/2017 sont les suivants :

Nantes : 4 588 KEUR (2017 / 2016 : - 2,87%)

Angers : 1 198 KEUR (2017 / 2016 : + 1,64%)

Tours : 3 020 KEUR (2017 / 2016 : - 2,43%)



Pour l'agence de Nantes, la baisse est liée notamment à un prêt d'un montant important octroyé en fin d'année 2016 et remboursé en 2017.

L'agence de Tours enregistre une baisse de son encours plus faible qu'en 2015, toujours liée à la concurrence des agences du Crédit municipal de Bordeaux situées à Poitiers et Orléans.

Le développement de l'agence d'Angers se poursuit.

L'Economie Sociale et Solidaire :

Prêts octroyés

	2015	2016	2017	Evolution 2017 /2016
Microcrédits accordés en nombre	565	524	615	↑ + 17,37%
Microcrédits accordés en montant (K€)	1 188,1	1 167,3	1 366,1	↑ + 17,03%
Encours microcrédits au 31.12. en montant (K€)	1 930,9	1 926,5	2 060,3	↑ + 6,95%

Autres prêts accordés en montant (K€)	1 570,3	361,5	2 861,5	↑ + 691,50%
Encours autres prêts au 31.12 en montant (K€)	923,6	184,5	2 495,1	↑ + 1252,19%

Evolution de la production de microcrédits personnels accompagnés :

En 2017, la production de microcrédits a atteint un niveau record de 615 prêts, en hausse de 17,37% par rapport à 2016, soit 91 dossiers de plus.

En conséquence, l'encours a lui-même progressé de presque 7% sur l'année pour atteindre 2 060 KEUR au 31 décembre 2017.

Cette production est réalisée à travers 28 conventions différentes. Les principales sont : le CCAS d'Angers (164 prêts, en hausse de 32 prêts), le CCAS de Nantes (137, hausse de 31 prêts), le CCAS de Rennes (53) et le CCAS de la Roche sur Yon (41). ;

Sur l'année 2017, 67 dossiers sont devenus irrécouvrables et ont fait l'objet d'une prise en charge par le Fonds de Garantie, pour un montant total de 93 KEUR. Le taux de perte global (rapport entre les pertes constatées et le capital prêté) ressort à 5,80% au 31 décembre 2017, à comparer à 5,65% au 31/12/2016 et 5,19% au 31/12/2015.

Le développement de l'activité s'est donc fait de manière conjointe à une amélioration de la gestion du risque, ce qui est à souligner.

Evolution de la production de prêts aux associations :

En 2017, 38 prêts ont été octroyés pour un montant global de 2 324 KEUR, soit une progression de 246% en nombre et de 1004% en volume.

Cette production se répartit entre des prêts relais, en attente de versement de subventions (1 332 KEUR) et des prêts de trésorerie (992 KEUR).

Cette progression très significative est due à la nouvelle stratégie de développement et au partenariat établi avec le Fonds pour les garanties bancaires. A noter que cette activité est essentiellement concentrée sur le territoire nantais à ce jour.

Prêts Marianne

En 2017, dans le cadre du financement des campagnes électorales, 26 prêts ont été octroyés aux candidats pour un montant de 538 KEUR.

Activité apporteur d'affaires :

Dans le cadre de la convention signée avec le Crédit municipal d'Avignon, le montant des commissions versées au Crédit municipal de Nantes s'est élevé à environ 6 KEUR sur l'année.

Epargne collectée

montants en K€	2016	2017	Evolution 2017 /2016
MuniSolidarité Placements *	2	-	↓ - 100,00%
Livrets d'Epargne Solidaire (LES)	1 199	1 646	↑ + 37,27%
Compte d'Epargne Solidaire (CES)	1 411	976	↓ - 30,86%
TOTAL	2 612	2 621	➡ + 0,36%

* le produit Munisolidarité Placement (MSP) a été remplacé en 2013 par deux nouveaux produits : le LES et le CES.

Le Crédit municipal de Nantes , acteur de la finance solidaire, collecte auprès des personnes physiques et morales de l'épargne solidaire, dont tout ou partie des intérêts peuvent être reversés à des organismes d'intérêt général.

Depuis 2013, il propose deux produits d'épargne : le Compte d'Epargne Solidaire (CES), qui est un dépôt à terme de 18 ou 24 mois, avec un taux fixe garanti (respectivement 0,80% et 1,00% au 31 décembre 2017), et le Livret d'Epargne Solidaire (LES), rémunéré à 0,75% au 31 décembre 2017.

Fin 2017, la collecte d'épargne collectée s'élevait à 2 621 KEUR, stable sur un an. On peut toutefois noter simultanément une baisse de la collecte sous forme de CES, compensée par une hausse sous forme de LES, ainsi qu'une hausse de la collecte auprès des personnes physiques au détriment des personnes morales.

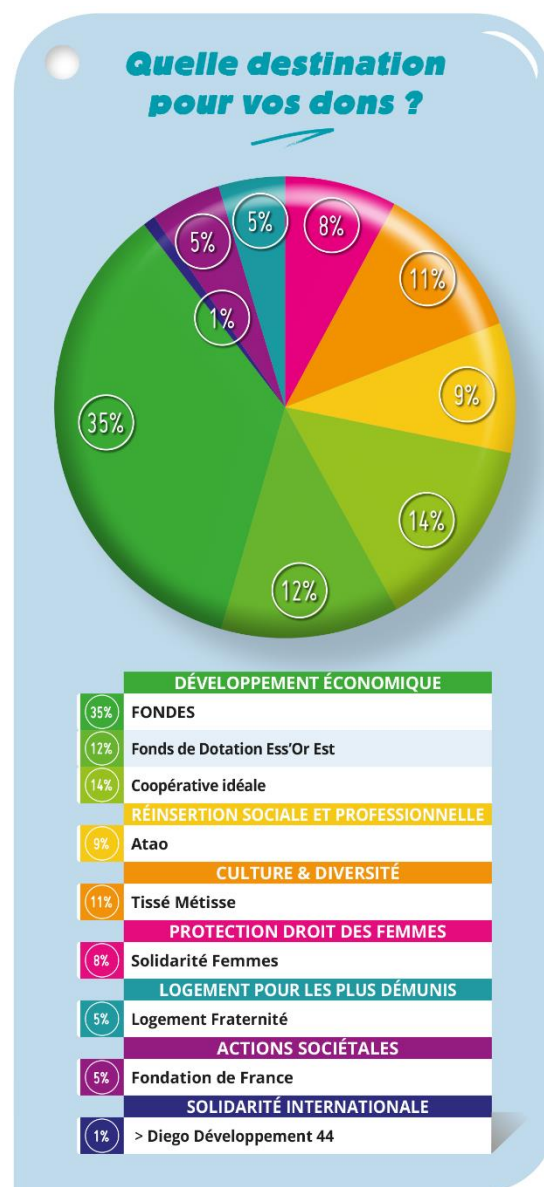
A noter que si le projet de microépargne a été instruit tout au long de l'année 2017, son lancement a été opéré en janvier 2018. Il n'y a donc pas d'impact sur l'activité 2017.

54% des épargnants ont fait le choix de donner tout ou une partie de leurs intérêts aux associations. Cela aura permis de donner 5 183 € à nos associations partenaires, répartis comme ci-dessous :

Prêts en gestion extinctive :

Depuis l'arrêt de son activité de prêts personnels au 31 décembre 2001, le Crédit municipal de Nantes assure la gestion extinctive de cet encours, constitué aujourd'hui de prêts compromis ou restructurés dans le cadre du surendettement.

L'ensemble des dossiers ne bénéficiant pas d'une caution extérieure ont été provisionnés à 100% sur le capital ; les intérêts ont été également provisionnés à 100% pour tous les prêts.

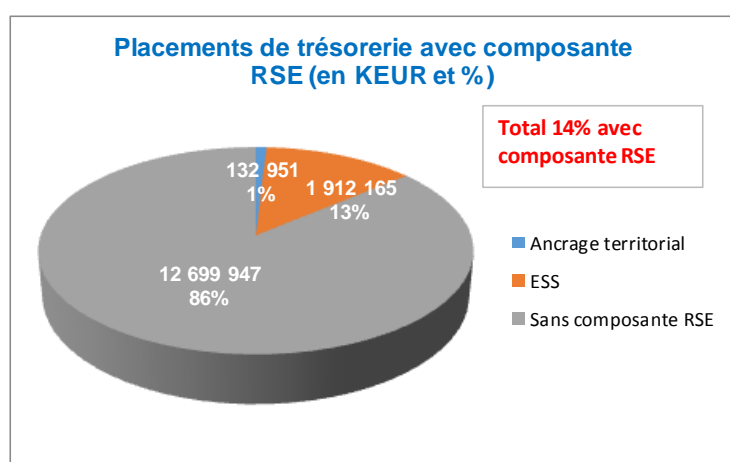


A fin décembre 2017, il reste en gestion extinctive 110 dossiers pour 314 KEUR. Sur l'exercice 2017, 20 prêts pour 33 KEUR ont été passés à perte, car devenus irrécouvrables.

Les encaissements sur cet encours ont permis de dégager une reprise de provision nette de 121 KEUR.

Produits financiers :

En 2017, les produits financiers générés par les placements du Crédit Municipal de Nantes représentent 13% de son Produit Net Bancaire (PNB). Le poids des produits financiers dans le PNB est en constante diminution. Il est passé de 25% en 2015 à 22% en 2016. Ce recul s'explique par la baisse du montant des produits des placements : 205K€ en 2017 contre 377 K€ en 2016



Entre le mois de mars et de juin 2017 sont arrivés à échéance des placements de trésorerie, souscrits sous forme de dépôts à terme.

Les renouvellements de ces placements se sont faits à des conditions de taux nettement inférieures aux précédentes, avec pour conséquence une baisse de 160 KEUR des produits sur l'année.

La baisse des produits des placements est principalement liée à l'érosion du taux de rendement moyen pondéré (voir tableau ci-après).

	2016		2017	
	Encours moyen	Taux moyen	Encours moyen	Taux moyen
Comptes courants	1 135 088 €	0,43%	657 451 €	0,15%
Livret *	209 905 €	0,40%	€ -	0,00%
Comptes à terme	8 200 000 €	3,72%	6 673 169 €	1,86%
Contrat de capitalisation	5 693 826 €	1,50%	5 779 234 €	1,40%
Fonds d'investissement	100 000 €	-18,71%	146 667 €	0,00%
Parts sociales	- €		87 308 €	
Fonds patrimonial			59 178 €	
Parts SCPI			249 984 €	4,98%
	15 338 819 €	2,46%	13 652 991 €	1,59%

*livret clôturé en avril 2016

La monnaie complémentaire locale nantaise - SoNantes :

SoNantes est une monnaie locale complémentaire lancée le 28 avril 2015. La gestion technique, administrative et financière de la monnaie locale était assurée par la SoNao, société par actions simplifiée (SAS), qui a été immatriculée le 30 janvier 2015 au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes et dont l'unique associé était le Crédit municipal de Nantes.

Ayant fait le bilan des deux années d'existence du projet, le Crédit municipal a décidé de se désengager de l'émission et de la gestion de la SoNantes. Ce désengagement s'est fait en deux temps : la cession de l'activité SoNantes suivie de la dissolution sans liquidation de la SoNao.

A compter de 2018, le Crédit municipal poursuivra, à titre d'activité accessoire à sa mission, l'exploitation de la plateforme numérique « SoMoney » développée par la SoNao à l'occasion de la gestion de la SoNantes.

Le 6 décembre 2017, la SAS SoNao a cédé le bail commercial de SoNantes à l'association La SoNantaise qui a désormais pour mission de gérer la monnaie locale SoNantes sur le territoire Nantais et de poursuivre son développement.

Entre le 6 décembre et la fin de l'année, la SAS SoNao a mis fin à la fonction Barter (crédit interentreprises) qui avait été mis en œuvre en complément de la fonction de MLC. La situation de tous les professionnels concernés a été traitée.

Le 31 décembre 2017, la SAS SoNao a donc été dissoute dans le cadre d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au profit du Crédit municipal de Nantes.

Sur le plan économique, les objectifs budgétaires de la SoNao ont été tenus sur l'exercice 2017, avec un résultat déficitaire de 344 KEUR, qui peut se résumer comme suit (montants en milliers d'euros) :

	Budget 2017	Budget ajusté 10/2017	Réalisé	Ecart réalisé - budget ajusté
Produits (+)	110	110	79	- 31
Charges (-)	- 440	- 510	- 423	87
<i>dont charges liées à la dissolution</i>	-	- 80	- 73	7
Résultat	- 330	- 400	- 344	56

Le niveau des charges, inférieur aux prévisions, résulte pour l'essentiel de départs de salariés de la structure avant la date de dissolution.

Ce résultat est meilleur que les prévisions du Budget Primitif, les produits inférieurs étant compensés par un niveau de charges sensiblement plus faible que prévu malgré l'intégration des charges liées à la dissolution.

Afin de lui permettre d'exercer l'activité SoMoney dans le futur, le Crédit Municipal a repris les immobilisations nécessaires ainsi qu'un salarié de la SAS Sonao.

Tableau de synthèse

Comptes sociaux du Crédit Municipal de Nantes

BILAN

Montants en K€

	31/12/2016	31/12/2017	var. K€
Caisses	145	189	44
Créances sur établissements de crédit	10 589	7 680	- 2 909
Opérations avec la clientèle	11 608	13 791	2 183
Obligations & titres à revenu fixe	6 322	7 414	1 092
Immobilisations corporelles & incorporelles	2 694	3 008	314
Immobilisations financières	1 241	1	- 1 240
Autres	636	394	- 242
Total Actif	33 234	32 478	- 756
Opérations avec la clientèle	247	224	- 23
Dettes représentées par un titre	2 634	2 637	3
Autres passifs - comptes de régularisation	404	528	124
Versements restant sur titres	650	350	- 300
Provisions pour risques et charges	264	166	- 98
Capitaux propres (y compris FRBG)	29 035	28 572	- 463
Total Passif	33 234	32 478	- 756

COMPTE DE RESULTAT

Montants en K€

	31/12/2016	31/12/2017	var. K€
Gages	1 223	1 223	-
Crédits	164	186	22
Trésorerie	377	217	- 160
Autres	- 49	- 28	21
Produit Net Bancaire	1 716	1 598	- 118
Charges d'exploitation	- 1 388	- 1 476	88
Dotations aux amortissements des immobilisations	- 264	- 241	23
Résultat Brut d'Exploitation	64	119	183
Coût du risque	128	101	- 27
Résultat sur actifs immobilisés	- 410	- 340	70
Résultat exceptionnel	77	516	439
Impôts sur les sociétés	-	-	-
Résultat Net	- 142	159	301

Tableau de synthèse

Synthèse et faits caractéristiques

Au niveau de l'activité, le Crédit municipal de Nantes a connu une baisse de son encours prêts sur gage, la progression des engagements n'aura pas permis de couvrir l'augmentation importante des dégagelements.

Pour les activités liées aux autres prêts, on constate une croissance importante des microcrédits personnels octroyés (année record, 615 MCA) et surtout des prêts aux associations (progression de 1004% de l'en-cours).

La réduction des contributions de la gestion extinctive de l'encours et des produits financiers aux résultats de l'établissement se poursuit comme nous l'avions anticipé dans le business plan 2017-2020. L'effet n'en demeure pas moins important.

La perte liée à la filiale SoNao, dissoute au 31 décembre 2017, est conforme aux prévisions.

D'autre part, une reprise exceptionnelle de 497 KEUR a été constatée. Elle correspond à des versements anciens de FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA), qui après analyse, sont rattachés à des immobilisations totalement amorties, et qui n'avaient pas été préalablement repris.

Grâce à ce produit exceptionnel et à une rigoureuse optimisation des charges, **l'exercice se termine sur un bénéfice global de 159 KEUR largement supérieur au budget initial.**

Faits marquants de l'exercice :

L'année 2017 a été marquée par la mise en actions du plan stratégique décliné autour de ses quatre axes.

Parmi les actions mises en œuvre, le transfert de l'activité SoNantes à La SoNantaise et la reprise de la plateforme SoMoney permettent d'envisager des **mutualisations** avec d'autres monnaies locales.

Concernant le **renforcement du sens social et responsable** de ses activités, l'établissement a réalisé un diagnostic RSE qui a servi de base, entre autres, à l'élaboration de la démarche RSE du Crédit municipal de Nantes, validée par le conseil d'Orientation et de Surveillance début 2018.

La volonté d'**innovation** s'est matérialisée sur l'ensemble de l'année 2017 par les travaux initiés par le Crédit municipal avec sept CCAS et débouchant sur le lancement en janvier 2018 du livret de micro épargne accompagné.

Enfin pour l'axe principal du **développement**, au-delà du niveau record des microcrédits et des prêts aux associations, l'acquisition des locaux de la future agence de Rennes sur 2017 offre un nouveau relai de croissance pour le futur (ouverture 2018).



Comparaison entre le Budget Primitif et le réalisé (année 2017) :

montants en KEUR	Crédit municipal de Nantes		SoNao	
	Budget Primitif	Réalisé	Budget Primitif	Réalisé
Produits	2 446	3 579	110	79
Charges	-2 834	3 420	-440	-423
Résultat Net	-388	159	-330	-344
Ecart		547		-14

Risques et incertitudes auxquels le Crédit municipal est confronté

Sur l'année 2017, des travaux ont été menés en particulier sur les risques de non-conformité ainsi que sur le risque de crédit (avec le développement des activités de prêts de l'établissement).

Le plan d'audit triennal est arrivé à son terme en 2017. Le recrutement d'une nouvelle Auditrice Interne en fin d'année s'est traduit par la rédaction d'un nouveau plan 2018-2020, prenant en compte notamment les nouvelles exigences réglementaires en termes de risques liés à la cyber-sécurité.

Le résultat net 2017 du Crédit municipal de Nantes est meilleur que les prévisions établies en début d'exercice. Le niveau de ses ratios réglementaires est largement supérieur aux minimums requis.

Cependant, un point de vigilance est maintenu pour les années à venir sur le coefficient d'exploitation.

La mise en œuvre du plan stratégique, avec notamment l'ouverture d'une agence à Rennes en 2018 doit permettre de consolider le modèle économique de l'établissement.


Audit interne

Au Crédit Municipal de Nantes, l'organisation du contrôle interne est conforme aux articles 11 à 27 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque :

- Contrôle permanent de 1^{er} niveau : contrôle réalisé au quotidien par les agents,
- Contrôle permanent de 2nd niveau : contrôle effectué par le Responsable de Service,
- Contrôle périodique : contrôle réalisé par l'Auditeur interne indépendant des services contrôlés.

L'auditrice interne a assuré en 2017, la totalité des contrôles établis par la Plan d'Audit 2015-2017. Les contrôles sont formalisés par des rapports qui comportent notamment les observations formulées et les préconisations pour améliorer et sécuriser le fonctionnement des services.

L'auditrice interne assure également la mise en œuvre du dispositif de mesure et de surveillance des risques auxquels l'Etablissement est exposé.



Les résultats des travaux de l'Auditrice Interne sont présentés trimestriellement au Comité d'Audit et des Risques composé de trois membres : le Président ou son représentant, le Vice-Président et deux administrateurs membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance. Elle présente notamment les résultats des contrôles et le plan d'audit annuel. A ce titre, une mise à jour de la cartographie des risques et le plan d'audit 2018-2020 ont été présentées et validés fin 2017.

Risque climat

En novembre 2017, a été recrutée une nouvelle auditrice interne qui est également en charge de la politique RSE de l'entreprise. En décembre 2017, elle a initié une nouvelle démarche RSE pour 2018-2020 validée par le Conseil d'Orientation et de Surveillance en janvier 2018. Cette démarche intègre la prise en compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux dans toutes les composantes de l'activité.

Pour la première fois, le risque climat a été recensé et identifié dans la cartographie des risques 2018-2020. Le Crédit Municipal de Nantes a prévu de réaliser en 2018 une cartographie de ses risques climat en se basant sur les travaux des grandes banques françaises réalisés dans le cadre des stress tests climat (Loi de Transition Energétique, article 173, disposition V) ainsi que sur les travaux de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosure) dirigé par Michael Bloomberg.

L'affectation des résultats

Le résultat bénéficiaire d'un montant de 159 253,74 euros est affecté de la façon suivante :

- bonis prescrits 60 277,90 euros
- report à nouveau 98 975,84 euros

Il n'a pas été procédé à la distribution de dividendes sur les trois derniers exercices.

Les principaux ratios prudentiels bancaires

Comptes sociaux du Crédit Municipal de Nantes

	au 31/12/2016	au 31/12/2017	Norme
Ratio de liquidité (LCR)	454,2%	383,5%	≥ 80%
Ratio de solvabilité	112,1%	112,1%	≥ 8%
Coefficient d'exploitation courante (charges générales d'exploitation/PNB)	97,7%	111,6%	≤ 90-100%

On notera que les ratios réglementaires (LCR et ratio de solvabilité) sont nettement meilleurs que les minimums exigés.

Le coefficient d'exploitation est supérieur à 100% sur l'exercice 2017. Cela restera un point de vigilance pour les années à venir conformément à ce que préconise notre plan stratégique.

Le Crédit Municipal de Nantes en France

La Conférence Permanente des Caisses de Crédit municipal (CPCCM) est une association qui représente les 18 Crédits municipaux de France.

L'activité consolidée de ces caisses peut se résumer comme suit (montants en milliers d'euros), calculée sur un périmètre constant entre 2016 et 2017 :

Montants en K€

montants en KEUR	31/12/2016	31/12/2017	Evolution 2017 / 2016	
			CPCCM	CM Nantes
Encours prêts sur gage	377 621	388 560	↑ +2,90%	↓ -2,13%
Encours prêts personnels	237 877	253 423	↑ +6,54%	↑ +87,40%
Produit Net Bancaire	66 293	66 535	→ +0,37%	↓ -6,84%

Pour les prêts sur gage, hors Crédit municipal de Paris, la progression de l'encours entre 2016 et 2017 est de 1,89% pour l'ensemble des caisses.

ETATS FINANCIERS DU CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

Les comptes et le bilan administratif
Le compte d'exploitation et le bilan publiable
Annexe aux comptes annuels
Rapport général des CAC sur les comptes annuels
Rapport spécial des CAC sur les conventions réglementées

Crédit Municipal de Nantes
Etats financiers

Les comptes et le bilan administratifs

Comptes administratifs

INVESTISSEMENT - DEPENSES			
		2016	2017
10	Subventions d'équipement	22 366,50	519 147,84
11	Dotation aux réserves pour Fonds d'actions sociale	2 723,65	102 879,46
15	Provisions passif	344 746,94	310 900,39
20	Immobilisations incorporelles	23 206,55	95 192,72
21	Immobilisations corporelles	32 747,06	22 368,02
23	Immobilisations en cours	6 294,00	459 482,83
26	Titres de participation	500 000,00	250 314,94
27	Dépôt fonds de garantie	400,00	2 494,85
29	Reprise Provisions		760 000,00
TOTAL		932 484,70	2 522 781,05

INVESTISSEMENT - RECETTES			
		2016	2017
10	Subventions d'équipement	0,00	
11	Dotation aux réserves pour Fonds d'action sociale	0,00	80 000,00
15	Provisions passif	224 201,38	132 513,72
20	Amortissement des immobilisations incorporelles	55 507,16	21 920,69
21	Immobilisations corporelles	234 515,31	218 664,08
23	Immobilisations en cours	0,00	22 860,00
26	Titres de participation	3 232,55	2 000 000,00
27	Provisions dépôts et cautionnements	15 661,37	1 600,00
29	Provisions dépréciation de titres	410 000,00	
TOTAL		943 117,77	2 477 558,49
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		10 633,07	-45 222,56

EXPLOITATION - CHARGES			
		2016	2017
60	Achats	14 613,07	17 542,60
61	Frais de personnel	1 009 250,01	997 983,85
62	Impôts et taxes	75 360,21	75 130,83
63	Fournitures extérieures	283 540,55	339 612,58
64	Transports et déplacements	13 993,69	9 159,74
65	Dégagements Capitaux Prêtés	0,00	2 088,31
66	Frais divers de gestion	157 444,88	189 903,15
67	Frais financiers	71 652,33	45 859,13
68	Amortissements et provisions	1 082 029,54	490 731,08
69	Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00
87	Pertes et profits	208 568,82	1 252 310,19
TOTAL		2 916 453,10	3 420 321,46

EXPLOITATION - PRODUITS			
		2016	2017
70	Produits opérations de prêts	1 322 727,17	1 327 428,19
73	Charges récupérées	152 988,17	137 974,72
76	Produits accessoires	18 160,84	18 499,57
77	Autres produits financiers	396 929,50	218 379,01
78	Reprise sur provisions	691 623,66	1 249 405,57
87	Pertes et profits	192 418,67	627 888,14
TOTAL		2 774 848,01	3 579 575,20
RESULTAT D'EXPLOITATION		-141 605,09	159 253,74

Bilan administratif

ACTIF			
	2016	2017	
20	Immobilisations incorporelles	40 358,28	113 630,31
21	Immobilisations corporelles	2 647 699,40	2 451 403,34
23	Immobilisations en cours	6 294,00	442 916,83
26	Titres de participation	2 000 767,45	1 082,39
27	Dépôts fonds de garantie	5 108,63	6 003,48
	TOTAL CLASSE 2	4 700 227,76	3 015 036,35
41	Opérations de prêts	2 729 292,46	5 033 453,03
43	Droits de suite OC/Impot	61 024,00	0,00
46	Débiteurs et créditeurs divers	155 595,51	27 910,50
48	Charges reçues ou comptabilisées d'avance	1 222 078,75	311 581,90
49	Comptes d'attente et à régulariser	274 674,18	100 091,00
	TOTAL CLASSE 4	4 442 664,90	5 473 036,43
51	Prêts versés	11 710 184,94	13 846 640,16
54	Chèques impayés	178,18	600,44
55	Titres de placements et bons	6 321 897,82	7 433 468,69
56	Disponibilités	9 517 790,25	7 645 352,34
57	Caisse	130 250,28	168 401,93
58	Disponibilités-régisseurs et succursales	3 000,00	3 000,00
	TOTAL CLASSE 5	27 683 301,47	29 097 463,56
TOTAL		36 826 194,13	37 585 536,34

PASSIF			
	2016	2017	
10	Fonds de dotation	26 811 522,88	26 349 070,23
11	Réserves	2 937 674,88	2 914 795,42
12	Report à nouveau	-726 863,43	-925 163,71
15	Provisions pour pertes et charges	418 516,44	240 129,77
	TOTAL CLASSE 1	29 440 850,77	28 578 831,71
26	Versements restant sur titres	250 000,00	0,00
29	Provisions dépréciation titres	760 000,00	0,00
	TOTAL CLASSE 2	1 010 000,00	0,00
40	Créanciers	82 663,46	135 381,14
43	Etat	12 121,58	3 447,41
45	Opérations sociales et diverses	437 479,18	380 327,61
46	Débiteurs et créditeurs divers	149 887,38	86 256,60
47	Autres charges et intérêts à payer	85 739,09	183 512,00
48	Charges payées ou comptabilisées d'avance	43 207,72	103 303,93
49	Comptes d'attente et à régulariser	38 924,44	23 251,78
	TOTAL CLASSE 4	850 022,85	915 480,47
50	Financement des opérations de prêts	2 632 461,05	2 636 815,23
55	Versements restant sur placements	400 000,00	369 074,56
58	Liaison siège/Agences		
59	Comptes de liaison	2 634 464,55	4 926 080,63
	TOTAL CLASSE 5	5 666 925,60	7 931 970,42
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-141 605,09	159 253,74
TOTAL		36 826 194,13	37 585 536,34

Les dettes fournisseurs, d'un montant de 72 KEUR au 31/12/2017 (contre 51 KEUR au 31/12/2016), sont payées dans un délai maximum de trente jours.

Le compte d'exploitation et le bilan publiable

Le compte d'exploitation

	note annexe	2016	2017
Intérêts et produits assimilés	4.1	1 666 179,63	1 499 410,46
Intérêts et charges assimilés	4.1	-39 725,20	-24 228,81
Commissions produits		5 028,00	5 840,20
Gains/pertes sur opérations de portefeuille	4.2	66 702,38	80 539,69
Autres produits d'exploitation bancaire	4.3	57 695,19	61 297,88
Autres charges d'exploitation bancaire		-40 298,51	-24 705,35
PRODUIT NET BANCAIRE		1 715 581,49	1 598 154,07
Charges générales d'exploitation	4.4	-1 388 081,40	-1 476 198,66
Dotations aux amortissements et prov / immobilisations		-263 747,16	-240 572,80
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		63 752,93	-118 617,39
Coût du risque	4.5	127 922,02	101 433,35
RESULTAT D'EXPLOITATION		191 674,95	-17 184,04
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	4.6	-410 000,00	-339 682,66
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-218 325,05	-356 866,70
Résultat exceptionnel	4.7	76 719,96	516 120,44
Impôt sur les bénéfices		0,00	0,00
RESULTAT NET		-141 605,09	159 253,74

Le bilan publiable

ACTIF			
	note annexe	2016	2017
Caisse, Banques centrales, CCP		144 931,29	188 878,65
Créances sur les établissements de crédit	2.9	10 588 770,68	7 679 896,16
Créances sur la clientèle	2.8 & 2.9	11 607 520,77	13 791 339,01
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.9	6 321 897,82	7 414 394,13
Immobilisations incorporelles	2.1	40 358,28	556 547,14
Immobilisations corporelles	2.1	2 653 993,40	2 451 403,34
Immobilisations financières		1 240 767,45	1 082,39
Autres actifs	2.6	221 728,14	33 913,98
Comptes de régularisation	2.5	414 269,67	360 252,80
TOTAL DE L'ACTIF		33 234 237,50	32 477 707,60

PASSIF			
	note annexe	2016	2017
Opérations avec la clientèle		246 709,19	224 319,38
Dettes représentées par un titre	2.9	2 634 198,50	2 636 973,18
Autres passifs	2.6	236 212,88	218 261,88
Comptes de régularisation	2.5	167 871,25	310 067,71
Versements restant sur titres		650 000,00	350 000,00
Provisions pour risques et charges	2.3	264 129,79	165 743,12
Fonds bancaires pour risques généraux		154 386,65	74 386,65
Capitaux propres hors FRBG	2.2	28 880 729,24	28 497 955,68
Capital souscrit		25 991 378,96	26 048 074,15
Réserves	2.4	2 937 674,88	2 914 795,42
Subventions d'investissement		820 143,92	300 996,08
Report à nouveau		-726 863,43	-925 163,71
Résultat de l'exercice	2.7	-141 605,09	159 253,74
TOTAL DU PASSIF		33 234 237,50	32 477 707,60

HORS BILAN

Engagements à recevoir			
Engagements à recevoir de la clientèle	3	16 908,58	19 441,26
Engagements reçus			
Engagements reçus de la clientèle	3	9 092 431,76	8 940 414,81

L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2017

FAITS SIGNIFICATIFS

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

- NOTE 1.1 - Activités et contexte réglementaire
- NOTE 1.2 - Crédit à la clientèle et provisions – Risque de crédit
- NOTE 1.3 - Application du Règlement ANC 2014-07
- NOTE 1.4 - Portefeuille titres
- NOTE 1.5 - Immobilisations et amortissements
- NOTE 1.6 - Capitaux propres
- NOTE 1.7 - Produits et charges
- NOTE 1.8 - Engagements envers le personnel
- NOTE 1.9 - Impôts
- NOTE 1.10 - Fonds pour risques bancaires généraux

NOTE 2 : LE BILAN

- NOTE 2.1 - Immobilisations
- NOTE 2.2 - Capitaux propres
- NOTE 2.3 - Provisions
- NOTE 2.4 - Fonds d'action sociale
- NOTE 2.5 - Comptes de régularisation actifs - passifs
- NOTE 2.6 - Autres actifs et passifs
- NOTE 2.7 - Proposition d'affectation des Résultats
- NOTE 2.8 - Créances sur la clientèle
- NOTE 2.9 - Répartition des créances et des dettes

NOTE 3 - LE HORS BILAN

NOTE 4 - LE COMPTE DE RESULTAT

- NOTE 4.1 - Produits et charges d'intérêts
- NOTE 4.2 - Gains/pertes sur opérations de portefeuille
- NOTE 4.3 - Autres produits d'exploitation bancaire
- NOTE 4.4 - Charges générales d'exploitation
- NOTE 4.5 - Coût du risque
- NOTE 4.6 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés
- NOTE 4.7 - Résultat exceptionnel

NOTE 5 - LES POSTES BUDGETAIRES

FAITS SIGNIFICATIFS

Sur l'exercice 2017, il convient de mentionner les faits significatifs suivants :

- Achat d'un local sur Rennes (ouverture prévue au deuxième semestre 2018),
- Dissolution sans liquidation de la filiale SoNao en charge de la gestion technique, administrative et commerciale de la monnaie locale SoNantes (cf note 1.4). Suite à cette dissolution avec date d'effet au 31 décembre 2017, le Crédit municipal de Nantes n'établit plus de comptes consolidés au 31 décembre 2017.
- Reprise à hauteur de 497 KEUR de subventions d'équipement (dispositif du FCTVA) afférentes à des immobilisations amorties totalement ; lesdites subventions n'ayant pas fait l'objet précédemment de reprise selon le même plan d'amortissement que les immobilisations.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

NOTE 1.1 - ACTIVITES ET CONTEXTE REGLEMENTAIRE

a/ Le Crédit Municipal de Nantes est un établissement de crédit dont l'activité principale était centrée sur les financements, la collecte des dépôts et les services bancaires aux particuliers jusqu'au 31/12/2001. Depuis le 01/01/2002, le Crédit Municipal de Nantes a pour activités : le prêt sur gages, les prêts sociaux et tous prêts personnels attribués dans le cadre de sa mission d'action sociale et la gestion extinctive de son encours de prêts personnels.

b/ La loi n° 92.518 du 15 juin 1992 ayant décidé la dissolution de l'Union Centrale des Caisses de Crédit Municipal, le Crédit Municipal de Nantes a adhéré à la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal transformée en organisme professionnel au sens de la loi bancaire.

La Caisse de Crédit Municipal de Nantes présente des comptes annuels pour les exercices 2016 et 2017, conformément à la réglementation en vigueur. Ces comptes annuels sont soumis à la certification d'un Commissaire aux comptes.

c/ La présente annexe :

- précise les règles et méthodes comptables retenues pour la présentation de ces comptes annuels,
- complète l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Par ailleurs, le Crédit Municipal de Nantes, établissement public de crédit et d'aide sociale, présente des comptes conformément aux règles de la comptabilité publique, ("Compte administratif"). Ceux-ci font l'objet d'une certification par l'Agent-Comptable de l'établissement.

NOTE 1.2 - CREDIT A LA CLIENTELE ET PROVISIONS – RISQUE DE CREDIT

a/ Les encours

Les Crédits accordés à la clientèle figurent au bilan à leur valeur nominale.

Sont classés en créances douteuses, parmi les comptes débiteurs de la clientèle, tous les encours (intérêts échus et capital restant dû) présentant un risque de crédit avéré dès lors qu'il existe plus de trois mensualités impayées. Cela comprend les dossiers pour lesquels une procédure de surendettement est en cours.

Les encours sont restructurés dans le cadre du surendettement à des conditions hors marché. Ils sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, couru ou échu, est constaté en perte au moment de la restructuration. Au moment de la restructuration, tout écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration au taux d'intérêt effectif d'origine fait l'objet d'une décote. Du fait du provisionnement à 100 % de ces encours, le montant de la décote n'est pas isolé dans le montant de la provision globale.

Les encours douteux compromis ou encours contentieux, constituent une sous-catégorie des encours douteux. L'identification intervient à la déchéance du terme après une durée de classement dans l'encours douteux comprise entre 4 et 12 mois. La créance devient immédiatement et totalement exigible. Les intérêts comptabilisés sur l'encours compromis sont provisionnés à 100% conformément à la réglementation bancaire.

L'application de l'article 2231-2 du Règlement ANC 2014-07 relatif au calcul actualisé de la provision sur encours douteux ou douteux compromis se traduit par une dotation de 1 KEUR et une reprise de 5 KEUR au 31/12/2017, comptabilisées en coût du risque.

Depuis l'exercice 2013, le Crédit municipal de Nantes provisionne à 100% les intérêts enregistrés sur l'encours douteux des prêts sur gage et non encaissés.

Le passage à perte intervient à la suite d'une décision de justice ou par la constatation de l'impossibilité à recouvrer la créance.

L'encours se répartit de la façon suivante :

en millions d'euros	31/12/2016	31/12/2017
Encours sain	2,14	4,49
Dont en surendettement	0,18	0,11
Encours douteux	0,75	0,42
Dont douteux en surendettement	0,09	0,06
Dont douteux compromis	0,24	0,19

b/ Les provisions

Dans le cadre de la gestion extinctive de son portefeuille de crédits à la consommation, les créances correspondant à des prêts sains mais bénéficiant d'un plan de surendettement, font l'objet d'une provision pour risque de contrepartie. Cette provision est reprise en fonction des encaissements constatés sur ces créances. Au 31 décembre 2017, cette provision s'élève à 0,13 MEUR.

Les provisions sur créances sont comptabilisées :

- en minoration d'actif, lorsqu'elles couvrent des risques d'actifs individualisés,



- au passif parmi les provisions pour risques et charges lorsqu'elles couvrent des créances restructurées dans le cadre du surendettement.

en milliers d'euros	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/12/2017
dépréciations inscrites en déduction des éléments d'actifs	165	117	165	117
Provisions pour risques de contrepartie inscrites au passif				
Prêts en surendettement	216	127	216	127
Prêts sur gage	29	4	4	29
Autres provisions (risque opérationnel)	11	0	2	9

c/ Les passages à perte

Le montant des non valeurs enregistré au cours de l'exercice 2017 est de 137 KEUR. Dans le même temps, les récupérations de l'exercice sur les créances passées à perte sont de 36 KEUR.

d/ Le Fonds de Garantie

La mise en œuvre des conventions pour l'octroi de prêts type « microcrédit social » a entraîné la mise en place d'un fonds de garantie, d'un montant de 135 381,14 euros au 31 décembre 2017. La contribution du Crédit Municipal de Nantes à ce fonds est de 105 372,58 euros au 31 décembre 2017.

Depuis l'exercice 2013, le Crédit municipal de Nantes a modifié le schéma de comptabilisation des prises en charge des prêts microcrédits impayés par le Fonds de Garantie : comptabilisation au compte de résultat (en coût du risque) d'une part d'une charge égale aux pertes totales constatées, et d'autre part, d'un produit de même montant correspondant à l'utilisation des fonds de garantie.

Pour l'année 2017, l'utilisation du fonds de garantie s'est élevée à 93,1 KEUR, répartie de la manière suivante :

Conventions	Nombre de prêts	Total Fonds de Garantie	Dont Crédit Municipal
CCAS de Nantes	13	15,5	7,7
CCAS d'Angers	18	23,8	11,5
URCIDFF	11	24,9	12,5
CCAS de Rennes	9	6,0	3,0
Autres conventions	16	22,9	11,1
TOTAL	67	93,1	45,8

NOTE 1.3 – APPLICATION DU REGLEMENT ANC 2014-07

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Crédit Municipal applique le Règlement ANC 2014-07 du Comité de la Réglementation Comptable du 26 novembre 2014 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit.

Il prévoit que ces commissions soient étalées sur la durée de vie effective du crédit.

Le Crédit Municipal a choisi d'appliquer un étalement linéaire (méthode alternative à l'étalement actuariel).

NOTE 1.4 - PORTEFEUILLES TITRES

Les montants sont en valeur brute. Les provisions figurent en note 4.6.

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017
Titres de transaction	0	0
Titres de placements :		
Contrat de capitalisation	5 779	5 860
« coussins de liquidité »	60	59
FPCI Cap Grand Ouest	483	483
Parts sociales	0	305
Parts SCPI	0	500
Fonds patrimonial	0	206
Titres de participation	2 000	0

Au cours de l'exercice 2017, le Crédit municipal de Nantes a souscrit les titres de placements suivants :

- Comptes à terme,
- Parts sociales Crédit Coopératif,
- Parts SCPI,
- Fonds patrimonial diversifié

Les titres de participation étaient constitués par la participation du Crédit municipal de Nantes dans le capital de la SoNao (soit 2 000 actions de 1 000 € en nominal), société à associé unique créée le 30 janvier 2015. La filiale a été dissoute sans liquidation au 31 décembre 2017. Le Crédit municipal de Nantes de ce fait n'établit plus de comptes consolidés au 31 décembre 2017.

Une transmission universelle de patrimoine (TUP) a été opérée à cette date vers le Crédit municipal de Nantes. L'effet fiscal de cette TUP a été rétroactif au 1^{er} janvier 2017.

Le mali de confusion consécutif à la dissolution, soit 340 KEUR, figure dans le compte de résultat en « perte sur actifs immobilisés ».

NOTE 1.5 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

a/ Les frais d'émission d'emprunts, immobilisés à l'actif du bilan sont amortis linéairement sur une durée maximale de 5 ans.

b/ Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur prix de revient.

c/ Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon les modes et durées indiqués ci-après :

NATURE	MODE	DUREE
Constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

NOTE 1.6 - CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du Crédit Municipal de Nantes comprennent :

- le capital : compte tenu du statut d'établissement public, le capital n'est pas divisé en actions, mais se compose de la dotation initiale (fonds publics), des excédents capitalisés (capitalisation des résultats en l'absence de distribution), des bonis prescrits (réalisation des gages),
- les réserves non affectées à la constitution du fonds d'action sociale,
- les fonds pour risques bancaires généraux.

NOTE 1.7 - PRODUITS ET CHARGES

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de séparation des exercices comptables. En conséquence :

- Les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat prorata temporis et sont comptabilisés en produits et intégralement provisionnés.
- Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux, etc.) font l'objet, le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance, etc.).

NOTE 1.8 - ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL

Les agents du Crédit Municipal sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale ; la Caisse n'a pas de charge, ni engagement en matière de retraite ou d'indemnité de départ qui représenteraient un caractère significatif. Il en est de même pour le personnel contractuel.

NOTE 1.9 - IMPOTS

Conformément à l'Article 29 de la Loi de finances pour 1988, les Caisses de Crédit Municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés.



NOTE 1.10 - FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)

La Caisse constitue un FRBG, conformément à la réglementation bancaire (CRB 90.02). Ce F.R.B.G. est composé de provisions pour risques bancaires à caractère général.

Par délibération du 7 février 2017, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé la création d'un Fonds de Garantie pour les associations par réaffectation du fonds pour risques bancaires généraux pour 80 000 €.

NOTE 2 : LE BILAN

NOTE 2.1 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017
Terrains	0	0
Immeubles	2 941	2 941
Autres immobilisations corporelles	1 771	1 793
Immobilisations incorporelles	1 737	1 833
Immobilisations en cours	6	443
Frais d'établissements et d'études	0	0
Montant brut	6 456	7 010
Amortissements	3 761	4 002
Montant net dont incidence de réévaluation	2 694	3 008

Les immobilisations en cours sont constituées par les locaux acquis fin 2017 à Rennes, en cours de travaux d'aménagement (ouverture prévue de l'agence au deuxième semestre 2018).

NOTE 2.2 - CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Capital (y compris bonis prescrits)	25 928	25 991	26 048
Subventions d'équipement	843	820	301
F.R.B.G.	154	154	74
Réserves	2 940	2 938	2 915
Report à nouveau	-501	-727	-925
Résultat	-162	-142	159
Total	29 202	29 034	28 572

Tableau de variation 2017 / 2016 (hors FRBG) :

En milliers d'euros	31/12/2016	Affectation	Résultat	Autres	31/12/2017
Capital	24 026				24 026
Bonis prescrits	1 965	57			2 022
Réserves – financement de prestations sociales	769			-23	745
Réserves – fonds de garantie	2 169				2 169
Report à nouveau	-727	-198			-925
Résultat	-142	142	159		159
Subventions d'équipement	820			-519	301
Total	28 880	0	159	-542	28 498

La diminution des subventions d'équipement pour un montant de 519 KEUR s'explique, en grande partie, par une reprise exceptionnelle de 497 KEUR, correspondant à des versements de FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA), antérieurs à 2013, qui après analyse, sont rattachés à des immobilisations totalement amorties, et dont les subventions d'équipement n'avaient pas été préalablement reprises.

NOTE 2.3 – PROVISIONS

En milliers d'euros	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/12/2017
Provisions pour créances douteuses (en déduction de l'actif)	165	117	165	117
Provisions pour risques et charges :				
Encours surendettement sain	216	127	216	127
Encours prêts sur gage	29	4	4	29
Risque opérationnel	11	0	2	9
Autres	8	1	8	1
Fonds pour risques bancaires généraux	154	0	80	74
Total	583	249	475	357

NOTE 2.4 - FONDS D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance du 4 octobre 1995 a décidé la création d'un fonds d'action sociale. Ce fonds s'élève au 31 décembre 2017 à 745 416,89 euros et apparaît dans le compte intitulé « Réserves affectées aux financements de prestations sociales » dont le montant total s'élève à 2 914 795,42 euros.

NOTE 2.5 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF & PASSIF

A – ACTIF

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017
Intérêts ou produits à recevoir	1 204	283
Charges payées d'avance	18	28
Divers	274	101
Total des produits à recevoir + comptes de régularisation Actif	1 496	412

B - PASSIF

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017
Charges à payer	30	126
Ventes sur gages	28	18
Divers	110	166
Total des charges payées d'avance + comptes de régularisation Passif	168	310

NOTE 2.6 - AUTRES ACTIFS & PASSIFS

A – ACTIF

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017
Dépôts et cautionnements	5	6
Divers	217	28
Total	222	34

B - PASSIF

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017
Créances	51	72
Impôts / charges sociales	12	4
Cotisations perçues / Fonds de Garantie/caution	89	141
Divers	2	1
Créditeurs SoNantes	82	0
Total	236	218

NOTE 2.7 - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Il est proposé d'affecter le résultat bénéficiaire d'un montant de 159 253,74 euros de la façon suivante :

- bonis prescrits 60 277,90 euros
- report à nouveau 98 975,84 euros

NOTE 2.8 - CREANCES SUR LA CLIENTELE

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2017
CONCOURS A LA CLIENTELE :		
Prêts sur gage	8 545	8 434
Prêts personnels	2 139	4 493
Créances douteuses	752	639
Provisions (y compris surendettement sain et gages)	- 430	-284
Créances rattachées	337	348
	11 343	13 631
COMPTES DE LIAISON :	0	0
TOTAL :	11 343	13 631

Les provisions sur créances douteuses s'élèvent, au 31 décembre 2017, à 156 KEUR, soit un taux de couverture de 24,4% (contre 25,8% au 31 décembre 2016).

Les provisions de passif, relatives aux provisions sur dossiers sains en surendettement et aux provisions sur intérêts sur gage, représentent respectivement 127 KEUR et 29 KEUR. La part des créances douteuses dans l'encours géré par le Crédit Municipal de Nantes s'établit à 4,9%.

NOTE 2.9 - REPARTITION DES CREANCES ET DES DETTES

Répartition des créances et titres à revenu fixe selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Créances rattachées
Créances sur établissements de crédit :					
Comptes ordinaires	1 145				
Dépôts à terme	100	400	6 000		52
Contrat de capitalisation :	5 860				
Coussins de liquidité :	59				
FCPI Cap Grand Ouest :			483		
Parts sociales :	305				
Parts SCPI :			500		
Fonds patrimonial :	206				
Créances sur la clientèle :	4 713	5 569	2 637	522	350
Total	12 388	5 969	9 620	522	402

Les comptes ordinaires sont notamment constitués de comptes ouverts auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pour 600 KEUR et à la Société Générale pour 188 KEUR.

Les dépôts à terme, d'un montant total de 6 500 KEUR en capital, se décomposent comme suit :

	Capital (KEUR)	Taux (2017)	Echéance
Caisse d'Épargne BPL	1 500	0,60%	juin 2022
Caisse d'Épargne BPL	2 000	0,82%	décembre 2020
Crédit municipal de Bordeaux	1 000	1,30%	mai 2019
Crédit Agricole	1 500	0,35%	juin 2022
Crédit municipal de Bordeaux	500	1,31%	juillet 2018
Total	6 500	1,86%	

Répartition des dettes selon la durée résiduelle :

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Dettes rattachée
Dettes représentées par des placements solidaires :					
Livrets	1 645				
Comptes à terme	8	849	119		16

NOTE 3 : LE HORS BILAN

Au hors bilan, figurent :

- en engagements à recevoir les Fonds de Garantie constitués dans leurs comptes par les réseaux accompagnants (CCAS, associations...) dans le cadre des conventions de microcrédits personnels garantis,
- en engagements reçus le montant des biens remis en gage, garantissant les prêts octroyés.

NOTE 4 : LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat de 2017 n'a pas donné lieu à des reclassements par rapport au compte de résultat 2016.

NOTE 4.1 – PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

en milliers d'euros	2016	2017
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	311	136
Produits sur opérations avec la clientèle	1 355	1 363
<i>Dont prêts sur gage</i>	1 196	1 182
<i>Dont prêts personnels</i>	159	181
Total	1 666	1 499
Charges sur opérations avec la clientèle (intérêts versés sur placements solidaires)	-40	-25
Total	-40	-25

NOTE 4.2 – GAINS/PERTES SUR OPERATIONS DE PORTEFEUILLE

en milliers d'euros	2016	2017
Contrat de capitalisation Natixis	85	81
FPCI Cap Grand Ouest	-19	0
Total	66	81

La valorisation du contrat Natixis au 31/12/2017 est de 5 860 KEUR, contre 5 779 KEUR au 31/12/2016 (+ 1,40% sur un an).

NOTE 4.3 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

en milliers d'euros	2016	2017
Charges refacturées	0	0
Partenariat européen CCIA (monnaie locale)	0	0
Divers	1	1
Bonis prescrits (prêts sur gage)	57	60
Total	58	61

NOTE 4.4 – CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

en milliers d'euros	2016	2017
Frais de personnel	-953	-955
Frais généraux	-435	-522
Total	-1 388	-1 477

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est d'un montant de 33 KEUR en 2017, comptabilisé en réduction de frais de personnel.

Il a été utilisé de la manière suivante (effort en matière d'innovation) :

- dépenses engagées pour la mise en œuvre d'une plateforme de gestion de monnaies locales,
- création d'un livret de micro épargne.

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à la somme de 30 KEUR.

NOTE 4.5 – COUT DU RISQUE

en moins (-): dotations,

en plus (+) : reprises

en milliers d'euros	2016	2017
Passages à perte hors micro crédits (capital)	-66	-42
Passages à perte hors micro crédits (intérêts)	-11	-2
Passages à perte micro crédits (voir note 1.2 d)	-105	-93
Application CRC 2002-03 :	1	4
Provision sur capital douteux et compromis hors microcrédits :		
Dotation	-328	-215
Reprise	499	332
Provision sur capital microcrédits :		
Dotation	0	0
Reprise	105	93
Provision sur intérêts douteux et compromis hors prêts sur gage :		
Dotation	-48	-29
Reprise	72	53
Provision sur douteux et compromis prêts sur gage :		
Dotation	0	-4
Reprise	9	4
Total	128	101

NOTE 4.6 – GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

en milliers d'euros	2016	2017
Plus-value sur immobilisations (cession)	0	0
Provision pour dépréciation immobilisation financière		
Moins-value sur immobilisation financière	-410	-340
Total	-410	-340

La moins-value sur immobilisation financière correspond à la perte constatée suite à la dissolution sans liquidation au 31 décembre 2017 de la filiale SoNao.

NOTE 4.7 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

en milliers d'euros	2016	2017
Produits sur exercice antérieur	69	2
<i>Dont partenariat européen CCIA (monnaie locale)</i>	15	0
<i>dont reversement FGDR</i>	42	0
Reprise subvention d'équipement	22	519
Prescriptions bons de caisse	0	0
Prescriptions comptes inactifs	0	0
Divers produits exceptionnels	12	11
Charges sur exercice antérieur	-26	-16
Total	77	516

NOTE 5 : LES POSTES BUDGETAIRES

Postes ouverts au 31 décembre de chaque année :

POSTES BUDGETAIRES	31/12/2016	31/12/2017
Fonctionnaires	16	15
Contractuels	5	5
Total	21	20